

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Travail de fin d'études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)</p>		

Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)
 Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)
 Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)
 Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)
 Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)
 Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be)
 Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)
 Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be)
 Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)
 HELHa Louvain-la-Neuve
 Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)
 Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be)
 René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)
 Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be)
 Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be)
 Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be)
 Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be)
 Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be)
 Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)
 Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be)
 Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)
 Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be)
 Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)
 Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)
 Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)
 Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be)
 Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)
 Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be)
 Viviane SKA (viviane.ska@helha.be)
 Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be)
 Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be)
 Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)

Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain.

II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers.

III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité.

IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté.

V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social.

VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel.

VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B30ASC Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE

108 h / 16 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B30ASD	TFE	96 h / 15 C
SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	12 h / 1 C
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS3B30ASE	TFE	96 h / 15 C
SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	12 h / 1 C
+ HELHa Louvain- la-Neuve		
SOAS3B30ASA	TFE	108 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons		
SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	160
+ HELHa Campus Montignies		
SOAS3B30ASD	TFE	150
SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	150
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS3B30ASE	TFE	150
SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	10
+ HELHa Louvain- la-Neuve		
SOAS3B30ASA	TFE	160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	18HD_SOAS3B30ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a comme finalité la production et la présentation orale d'un travail de fin d'études.

En vue de guider l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel, un processus d'accompagnement est mis en place, c'est le processus d'élaboration du TFE

Objectif du processus d'élaboration du TFE

Il vise à donner aux étudiants des outils didactiques et des points de repère afin d'élaborer leur TFE.

Objectif TFE

Le Travail de Fin d'Études (TFE) constitue un moment privilégié de réflexion, d'analyse et d'écriture. Il se veut l'aboutissement du chemin parcouru dans la capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel naissant. En aucun cas il ne pourra être réduit à un rapport de stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- * Choisir un sujet en lien avec sa pratique de stage,
- * Formuler une question de recherche au départ de trois champs d'analyse : le champ institutionnel, le champ du référentiel théorique et le champ de la pratique professionnelle

==> Ces deux objectifs sont en corrélation avec les capacités 3.4 et 8.5)

- * Décrire et analyser les différents champs abordés,
- * Construire un questionnement argumenté issu d'une pratique de terrain ;
- * Traiter son sujet à partir de sa pratique de stage, complétée par des références théoriques et empiriques, en exploitant et en articulant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers (**voir capacité 3.5**)

==> Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 6.1 et 4.3)

- * Construire une analyse réflexive sur le sujet traité ;

- * Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté
- * S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels choisis en lien avec la question traitée.

==> **Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 3.3, 3.1 ET 4.4)**

- * Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social ;
(voir capacités 8.4)
 - * Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel et dans les règles de déontologie
- ==> **Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 1.2;1.4;1.5)**

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Processus élaboration du TFE

L'élaboration d'un TFE passe par différentes étapes témoignant d'un investissement personnel de l'étudiant et d'une rigueur s'approchant de la démarche scientifique

Travail de fin d'études

Le TFE prend la forme d'un travail de production écrite accompagné par une défense orale. Il constitue un exercice pédagogique spécifique dont le programme recouvre cinq exigences communes :

- Le cadrage du propos
- Une approche tridimensionnelle:
Le champ institutionnel, le champ du référentiel théorique, le champ de la pratique professionnelle
- L'analyse
- Le positionnement professionnel
- La rigueur
 - Dans la construction
 - Dans la présentation

Démarches d'apprentissage

Processus élaboration du TFE

Moyens et Méthode

- Planification des étapes
- Respect du timing
- Qualité des sources bibliographiques
- Encadrement personnalisé
- Etablissement de balises

Travail de fin d'études

Méthode

- Supervisions individuelles avec un professeur désigné qui suit le développement du travail de manière approfondie et régulière
- Travail autonome de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

L'accompagnement à la réussite est à situer :

- dans l'accompagnement individuel (supervision) dont bénéficie l'étudiant.
- dans les ateliers collectifs du TFE

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Le vade-mecum TFE remis à chaque étudiant.

Les ateliers collectifs TFE.

La supervision TFE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte à la fois sur :

- Le processus d'élaboration du TFE :

- Le travail de fin d'étude :

Le TFE est évalué sur base du travail écrit et de la défense orale.

ATTENTION : Le plagiat est sanctionné dans l'évaluation de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	12,5	Evc	12,5
Période d'évaluation			Exe + Exo	87,5	Exe + Exo	87,5

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

L'accompagnement individuel (supervision) n'est pas organisé durant la période de fermeture de l'école.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Atelier collectif TFE			
Code	18HD_SOAS3B30ASG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pour soutenir l'étudiant dans l'élaboration de son travail de fin d'études, l'école propose deux modes d'accompagnement, l'un collectif, l'autre individuel. Chaque étudiant est tenu de mettre en œuvre ce double accompagnement. Les ateliers collectifs TFE prennent la forme d'une séance d'informations et de quatre séances de travail (au choix), organisées tout au long de la troisième année de formation. Ces séances sont thématiques et contribuent, selon les besoins spécifiques des étudiants, à les outiller afin d'atteindre la réalisation et la réussite de leur TFE. Ces ateliers pris en charge par une enseignante sont envisagés en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe d'accompagnateur TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ces ateliers visent à outiller méthodologiquement les étudiants dans le cadre de l'élaboration de leur TFE. Selon les ateliers choisis par les étudiants, au terme de ceux-ci les étudiants seront capables de :

- d'appréhender les exigences scolaires liées à l'exercice de réalisation d'un TFE.
- de distinguer les différentes composantes attendues d'un TFE et d'en proposer une articulation pertinente.
- d'élaborer une question de départ
- de faire de l'informatique un allier au travail de rédaction
- d'élaborer un fil conducteur précis et continu tout au long de la production rédactionnelle.
- de varier les supports de recherche documentaire et de juger de la pertinence d'une source.
- d'utiliser la méthode de référencement des sources enseignée.
- d'intégrer des apports extérieurs à un contenu rédactionnel en s'interdisant le plagiat.
- de produire une présentation orale de leur travail.
- de rédiger une introduction, une conclusion selon les formes enseignées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes développés durant les ateliers de travail sont les suivants :

1 séance d'info collective OBLIGATOIRE POUR TOUS assez vite dans l'année :

- Distribution du Vade Mecum
- Explication de la démarche
- Distribution des formulaires d'inscription aux ateliers optionnels

4 ateliers thématiques repris dans une liste plus large. A titre d'exemple :

- Des ateliers INFORMATIFS

- o Référencement bibliographique : enseignement des normes APPA /Steeve
- o Recherche documentaire/Steeve
- o La présentation orale
- o Les attentes de terrain

- Des ateliers TRAVAUX PRATIQUES
 - o Référencement bibliographique : exercices d'application/Steeve
 - o Soutien informatique
 - o Séance d'écriture
 - o Espace relaxation
 - o Déterminer la question de départ

- Des ateliers 'MIXTES'
 - o Citation des sources : enseignement et exercices de rédaction.
 - o Structuration générale du TFE : agencement des différentes parties.
 - o Décrire, analyser, se positionner : triple exigence du TFE.
 - o Le projet TFE (question de départ - fil conducteur).
 - o La mise en forme du TFE

Démarches d'apprentissage

Les étudiants s'inscrivent aux ateliers selon leurs besoins spécifiques.
 Les ateliers se donnent en groupe de maximum 25 étudiants afin de favoriser les échanges et l'apprentissage partagé.
 Des spécialistes des questions abordées seront régulièrement invités comme intervenants dans les ateliers (ex. bibliothécaire ...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les ateliers TFE sont à envisager comme un dispositif spécifique d'aide à la réussite du TFE. Ils sont conçus et organisés en ce sens.

Ouvrages de référence

vade mecum TFE

Supports

note de cours
 Cours Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est double:

30% via un travail à rendre : Le projet TFE

70% via la présence effective aux ateliers. Un fiche de présence est d'ailleurs à établir et à rendre à la titulaire du cours pour une date déterminée et communiquée dès le début d'année.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	35	Evc	35		
Période d'évaluation			Trv	30	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En 2^e session (Q3) seul le projet TFE sera considéré comme épreuve évaluative des ateliers.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).